

AVIS SUR LE DOSSIER D'INTERET GENERAL ET AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE POUR LA RESTAURATION ET L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU SUR LES BASSINS COTIERS DE DOLDE-BRETAGNE

DELIBERATION DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE DES BASSINS COTIERS DE LA REGION DE DOL DE BRETAGNE DU 12 DECEMBRE 2018

Présidée par Monsieur Christophe FAMBON, la séance plénière de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne s'est tenue le mercredi 12 décembre 2018 à 9h30 à la Maison de la Baie du Mont Saint-Michel au Vivier sur mer.

Exposé des motifs

Le SBCDol est le coordinateur du contrat territorial des bassins côtiers de la région de Dol-de-Bretagne. Il est aussi le maitre d'ouvrage du volet Milieux aquatiques.

Les précédentes réunions de CLE, comités de suivi et comités techniques ont permis d'apprécier le montage de ce projet et de déterminer les actions pertinentes à proposer sur le territoire. Le SBCDol envisage avec ses partenaires de mettre en œuvre un plan prévisionnel d'interventions sur 39 sites pour environs 250 actions.

Ces travaux sont axés sur la restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques pour maintenir les usages et préserver le patrimoine naturel. Enfin, ils auront lieu sur des parcelles publiques ou privées, en accord avec les propriétaires.

A ce titre, le SBCDol a déposé un dossier réglementaire en date du 25 octobre auprès des services compétents pour légitimer et légaliser les futures interventions à proposer sur le territoire.

La CLE est ainsi invitée, par les Services de l'Etat, à délibérer sur le contenu du dossier de Déclaration d'Intérêt général et d'autorisation environnementale pour la restauration et l'entretien des cours d'eau sur les bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne.

Après avoir pris connaissance du dossier et de sa cohérence avec SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne,
la Commission Locale de l'Eau, à l'unanimité

> VALIDE le dossier de Déclaration d'Intérêt général et autorisation environnementale pour la restauration et l'entretien des cours d'eau dans le cadre du contrat territorial pluriannuel, volet milieux aquatiques porté par le SBCDol.

Fait à Dol de Bretagne, le 12 décembre 2018

Christophe FAMBON

Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne